



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Les radios associatives obtiennent le maintien des crédits du FSER au niveau de 2024

L'Association Les Locales, regroupant la CNRA (Confédération Nationale des Radios Associatives) et le SNRL (Syndicat National des Radios Libres), remercie Madame la députée **Béatrice Bellamy** (Horizons & Indépendant) d'avoir porté la voix des radios associatives sur les bancs de l'Assemblée-Nationale. Dans une **question au gouvernement** adressée à **Monsieur Laurent Saint-Martin**, Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Budget et des Comptes publics, Madame Bellamy a rappelé l'inquiétude partagée des radios associatives face à la baisse de près de **10,4 millions d'euros du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER)** dans le **Projet de Loi de Finances 2025**, soit une réduction de près de 30 % de leur dotation.

Lors de son intervention, Madame la députée Bellamy a souligné l'**opposition unanime et transpartisane** de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation, exprimée le 22 octobre dernier, lors de **l'audition de Madame la Ministre de la Culture**. La Commission a également adopté un **amendement rectificatif augmentant de 12 millions d'euros les crédits prévus pour le FSER 2025**, témoignant ainsi d'un soutien collectif en faveur de l'expression radiophonique associative.

En réponse, **Monsieur le Ministre Laurent Saint-Martin** a affirmé l'importance du FSER pour l'existence des radios associatives locales et **annoncé que le gouvernement s'engageait à maintenir les crédits du FSER au niveau de ceux alloués en 2024**, répondant ainsi aux inquiétudes exprimées par le secteur de la radio non-commerciale.

Les Locales, la CNRA et le SNRL, saluent cette décision du gouvernement, qui marque un **signal fort pour la pérennité des radios non commerciales**.

D'ores et déjà, notre association sollicite un rendez-vous avec le **gouvernement et les services du Ministère de la Culture afin d'échanger sur les modalités de cette remise à niveau des crédits du FSER**, essentielle pour le développement et la préservation de la diversité radiophonique en France.

**Nous restons mobilisés. Nous remercions encore les radios partout sur le territoire pour leur formidable mobilisation !**

**Contact Presse :**

[contact@snrl.fr](mailto:contact@snrl.fr)  
[contact@cnra.eu](mailto:contact@cnra.eu)

*Jean-Marc COURREGES-CENAC - CNRA – Co-président des Locales : 06.83.80.01.90*  
*Sylvain DELFAU – SNRL– Co-président des Locales : 06.16.04.13.54*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### PLF 2025 : Qui veut la mort des radios associatives ?

**C'est avec sidération que l'association "Les Locales" et ses organisations représentatives SNRL [Syndicat National des Radios Libres] et CNRA [Confédération Nationale des Radios Associatives] découvrent la Proposition de Loi de Finances pour 2025. Malgré un budget de la Culture maintenu, le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) subit une coupe drastique de 35%, soit plus de 10 millions d'euros !**

Le Projet de Loi de Finances 2025, présenté par le Gouvernement, annonce une réduction de 35 % du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER). Cette baisse, inscrite dans le cadre du plan d'économies souhaité par le Premier Ministre et son Gouvernement, n'est pas une simple coupe budgétaire. Elle touche de plein fouet un secteur vital pour l'expression démocratique et culturelle de notre pays : les radios associatives. Présentes sur tout le territoire, nos radios jouent pourtant un rôle fondamental. Elles assurent un lien de proximité avec les citoyens créant du lien social, elles favorisent la diversité des opinions, elles donnent la parole à ceux qui en sont souvent privés, elles ouvrent leurs micros aux acteurs et aux élus locaux pour informer les habitants d'une dynamique et du développement de leur territoire..

Les radios associatives ne doivent pas porter le poids des économies imposées à la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles (DGMIC).

Sur les 12 millions d'euros d'économies demandées, 10,4 millions d'euros seront entièrement supportés par les radios locales associatives, alors que ces dernières ne représentent que 4 % de l'enveloppe budgétaire globale dédiée à la Mission Médias, Livre et Industries Culturelles. Ce choix interroge sur la priorité accordée à nos radios, qui sont pourtant des piliers essentiels de notre démocratie. Les radios associatives sont un outil d'inclusion sociale et culturelle, un vecteur de cohésion, qui a toujours su évoluer avec peu de moyens. **Pourtant, aujourd'hui, c'est l'ensemble de notre modèle qui est mis en péril.**

Les conséquences de ce couperet net dans le fonctionnement économique des radios associatives seront sans appel : impact direct sur l'emploi, alors même que nous sommes le deuxième employeur du secteur radiophonique. Plus largement, c'est l'existence même de nos radios qui est menacée. Les médias de proximité, garants de la diversité et du pluralisme du paysage radiophonique, risquent purement et simplement de disparaître. Ce serait une perte irréparable pour la vie culturelle locale, pour l'accès à une information libre et pluraliste, et pour des milliers de citoyens qui trouvent dans nos radios une voix différente, alternative, et enracinée dans leur quotidien. Elles représentent les médias de proximité par excellence, souvent surnommés les "médias du dernier kilomètre". Grâce au soutien du FSER, elles offrent **une diversité inégalée** de programmes produits à la fois par des professionnels de l'animation, des journalistes et par des bénévoles passionnés.

## **Comment comprendre une telle décision, qui risque d'étouffer les voix et les diversités locales sur nos territoires ?**

Il est d'autant plus paradoxal que ce soit notre secteur, le plus vertueux, qui soit la cible de cette réduction. Depuis 2002, nous avons dû faire face à une augmentation sans précédent des charges d'exploitation, tout en subissant la disparition progressive des emplois aidés. Malgré cela, nous n'avons jamais renoncé à notre mission de service public, ni bénéficié d'une augmentation de l'aide individuelle à l'exploitation de nos radios. En s'attaquant à l'un des secteurs les plus vulnérables et économiquement modestes, le Gouvernement semble renier ses propres engagements en faveur de la diversité et de la proximité. Nos radios, qui sont un pilier indispensable de la démocratie locale et de la vie culturelle, se retrouvent aujourd'hui gravement menacées par cette décision, dans un contexte déjà difficile.

À un moment où :

- Les États généraux de l'information sont censés renforcer la liberté et le pluralisme de la presse ;
- L'ARCOM décide d'accélérer le déploiement du DAB+ dont les radios associatives sont un moteur essentiel ;
- La ruralité et les territoires sont au cœur des préoccupations ;
- L'éducation aux médias et à l'information est reconnue comme un enjeu sociétal majeur ;
- L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et le tissu associatif sont cruciaux pour la cohésion citoyenne.

**Il ne s'agit pas, ici, d'un rabet économique, mais d'un vrai coup de guillotine.** Cette exécution est-elle actée, décidée, voulue et assumée ?

Le SNRL et la CNRA sont déterminés à travailler ensemble pour trouver une issue à cette situation critique. Nous appelons dès maintenant l'ensemble des radios associatives à se mobiliser. Nous enjoignons également tout le secteur de la radio (privée et publique) ainsi que l'ensemble du monde de la culture à prendre conscience des répercussions désastreuses que cette mesure pourrait engendrer. **Si cette proposition est confirmée, c'est une déstabilisation sans précédent de tout le secteur que nous devons affronter collectivement.**

Nous appelons **l'ensemble des Parlementaires** à prendre conscience de la dimension mortifère de cette proposition et à agir pour sauvegarder la diversité et la vitalité des radios associatives en France. Nous demandons également **aux élus locaux** de se mobiliser pour éviter la disparition de ces petites entreprises ancrées dans leurs territoires, ainsi que la perte des emplois de leurs salariés, qui jouent un rôle clé dans la dynamique locale et la cohésion sociale.

**Nous appelons le Gouvernement à revoir sa position et à rétablir un soutien digne de l'importance des radios associatives pour notre société.** Nos radios, et à travers elles la voix de milliers de citoyens, méritent mieux que l'abandon auquel ce projet de loi les condamne.

Les radios associatives en France jouent un rôle significatif sur le plan social et culturel, elles remplissent une mission d'intérêt public et de cohésion sociale importante. Elles occupent une place indispensable dans le paysage médiatique local. :

1. **Nombre de radios associatives** : Près de 750 services radiophoniques en France, répartis sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales, de montagne, urbaines et périurbaines. Ces radios fonctionnent sur un modèle à but non lucratif, leur principal objectif étant d'offrir un service de proximité, souvent éducatif ou culturel.
2. **Emploi** : Les radios associatives génèrent environ **3.000 emplois directs**. Elles sont un réservoir important de nouveaux talents et s'appuient également sur le travail de nombreux bénévoles.
3. **Impact indirect** : Outre leur impact direct en termes d'emplois et de financement, les radios associatives ont un effet indirect important sur les territoires. Elles soutiennent les artistes locaux, encouragent le développement des initiatives territoriales, et offrent des formations aux bénévoles et salariés.

---

**Contact Presse :**

[contact@snrl.fr](mailto:contact@snrl.fr)  
[contact@cnra.eu](mailto:contact@cnra.eu)

Jean-Marc COURREGES-CENAC - CNRA – Co-président des Locales : 06.83.80.01.90  
Sylvain DELFAU – SNRL– Co-président des Locales : 06.16.04.13.54